



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 95827

Texte de la question

M. Gérard Manuel attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la loi de refondation de l'école qui devrait entrer en application à la prochaine rentrée scolaire, 2016-2017. Il relaie la grande inquiétude exprimée par une large majorité d'enseignants et de parents d'élèves quant aux conséquences de la mise en place d'une réforme dont les effets ne manqueront pas d'amener inégalités et nivellement par le bas : inégalités concernant le territoire national (différenciation par exemple entre Paris et les autres régions françaises dans l'apprentissage des langues), incertitude sur le maintien de l'apprentissage de l'allemand, mais aussi du grec et du latin et incompréhension avec la fin annoncée des classes « bi-langues ». Il dénonce par ailleurs la forme adoptée pour la mise en place de cette réforme, qui se fait sans concertation avec les véritables acteurs de terrain. Ces professionnels, quotidiennement au contact des élèves, lui apparaissent être les mieux à même d'appréhender le fond de cette réforme, la méthode employée et, dès aujourd'hui, de la dénoncer. Il souhaite connaître ses intentions concernant cette réforme et les dispositions qu'elle entend prendre afin que l'écoute des publics concernés soit établie.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Manuel](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95827

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2016](#), page 4159

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)